



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Forum parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable

Déficits de gouvernance et catastrophes climatiques : le bien-fondé de l'action parlementaire

Mardi 16 juillet
Salle de conférence 2
ONU, New York

Le Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau est conçu pour faire participer les parlementaires à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle mondiale. Présenté comme un événement spécial de la session annuelle du forum politique de haut niveau, le Forum parlementaire représente une opportunité majeure pour le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale ainsi que pour le partage des meilleures pratiques législatives en matière de développement durable par les parlements du monde entier.

Le Forum parlementaire de cette année mettra l'accent sur deux ODD qui font l'objet d'un examen au forum politique, à savoir l'ODD 16, sur la paix, la justice et les institutions efficaces, et l'ODD 13, sur les changements climatiques. Au cours de deux séances dynamiques, la réunion mettra en évidence les mesures concrètes que les parlements peuvent prendre pour faire avancer ces objectifs et contribuer à relancer les ODD dans leur ensemble.

Programme

10 h 00 Ouverture

Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

10 h 10 ODD 16 : Investir dans les parlements en tant qu'institutions clés de la gouvernance

L'[objectif 16](#), sur la paix, la justice et les institutions efficaces, est un élément clé du cadre des ODD dans son ensemble qui vise à réduire considérablement la pauvreté et les inégalités tout

en remettant la planète sur la voie de la durabilité. Cet objectif tient compte du fait que les multiples crises de notre époque sont sous-tendues par un défi fondamental en matière de *gouvernance*, lié à la confiance des citoyens dans les institutions gouvernementales et dans la capacité de ces dernières à répondre aux besoins de tous de manière équitable et durable.

Abordant des questions telles que l'état de droit, les institutions représentatives, efficaces et responsables, les libertés fondamentales, la corruption, l'accès à l'information, les déplacements, la violence et la criminalité, entre autres, l'objectif 16 constitue le chaînon manquant qui préserve la cohésion sociale.

Plus que tout autre ODD, l'objectif 16 souligne la nécessité d'une administration publique et d'institutions efficaces telles que les ministères, les parlements, les tribunaux, les collectivités locales, les services publics et autres, qui travaillent pour l'ensemble de la population, en ne laissant personne de côté. Des institutions efficaces, responsables et représentatives sont nécessaires pour encourager l'engagement civique des citoyens, soutenir les services publics tels que les soins de santé, l'éducation et la protection de l'environnement, lutter contre l'évasion fiscale et la corruption, et réduire les tensions au sein de la société qui sont souvent à l'origine des conflits.

Les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 16 étant au point mort, il est manifestement nécessaire de renforcer les systèmes nationaux de suivi de cet objectif, en améliorant notamment la collecte des données. Comme le rapportent les Nations Unies, l'objectif 16 est l'avant-dernier des 17 ODD en termes de proportion de pays disposant de données. De nombreux pays ne disposent pas des ressources et capacités nécessaires à la collecte de données, et des lacunes importantes subsistent en matière de couverture géographique, de rapidité d'obtention et de ventilation des données.

L'UIP plaide avec force pour l'inclusion d'un objectif de gouvernance dans les ODD. Aujourd'hui, des éléments clés de l'objectif 16 sont au cœur de la [stratégie de l'UIP](#) (2022-2026). L'UIP s'efforce notamment d'améliorer la représentation des femmes, des jeunes et des minorités dans les parlements et de renforcer les capacités de contrôle et les capacités législatives des parlements. L'UIP s'emploie à élaborer ou à affiner les normes de pratique parlementaire afin d'aider les parlements à améliorer leurs propres performances en matière de contrôle et de législation.

Dans ce contexte, cette séance abordera les dernières conclusions sur les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 16, notamment celles des organisations partenaires comme le [PNUD](#). Les échanges porteront sur les mesures concrètes que les parlements peuvent prendre pour renforcer leurs propres capacités institutionnelles en matière de législation, de contrôle et de représentation.

Questions à débattre :

- Comment les parlements peuvent-ils contribuer à accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif 16 dans son ensemble ?

- Comment rendre les institutions de gouvernance plus efficaces, notamment par le renforcement des capacités et une meilleure représentation des exclus et des plus vulnérables de notre société ?
- Comment améliorer l'efficacité de la gouvernance, notamment par une meilleure collecte de données ?

Modératrice :

Mme Petra Bayr, parlementaire, Conseil national de l'Autriche

Présentateurs :

M. José García Ruminot, Président du Sénat du Chili

M. Arvinn Gadgil, Directeur, Policy Center for Governance, PNUD

Mme Ana Patricia Munoz, Directrice exécutive, International Budget Partnership

11 h 30 ODD 13 : Renforcer le financement de l'adaptation et de l'action climatique pour un monde durable et résilient

Les changements climatiques constituent l'une des menaces les plus graves auxquelles l'humanité est confrontée. 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Si aucun pays n'est épargné par les effets de la crise climatique actuelle, ce sont les pays en développement, qui sont les moins responsables des changements climatiques, qui en paient le plus lourd tribut. La hausse des températures, l'élévation du niveau des mers, l'intensification des tempêtes et l'aggravation des inondations et des périodes de sécheresse compromettent les moyens de subsistance et provoquent des déplacements de population dans le monde entier.

L'[objectif 13](#) des ODD vise à promouvoir l'adoption de mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, notamment dans les pays en développement. En dépit des progrès récents en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, les conclusions du [bilan mondial](#) de la 28^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) ont montré que le monde était loin d'être sur la bonne voie pour mettre en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui sont étroitement liés aux ODD, et notamment à l'objectif 13. La mobilisation du financement de l'action climatique, en particulier pour les pays en développement, est jugée essentielle pour accélérer l'action pour le climat, notamment pour renforcer la capacité d'adaptation des pays de première ligne qui sont déjà exposés aux graves conséquences des changements climatiques.

L'augmentation du financement de l'action climatique et l'élargissement du soutien à l'adaptation sont donc essentiels pour atteindre l'ODD 13 et les objectifs de l'Accord de Paris. Dans la perspective de la COP29, où le financement de l'action climatique sera le principal sujet de discussion, et en s'appuyant sur la [Déclaration politique](#) du forum politique de haut niveau de 2023, cette séance sera l'occasion d'explorer comment et pourquoi les parlements doivent plaider en faveur d'une augmentation du financement de l'action climatique dans le but de mobiliser des fonds suffisants pour l'adaptation parallèlement à l'atténuation. Une attention particulière sera accordée aux besoins uniques de financement et de soutien des petits États

insulaires en développement et des pays les moins avancés, dont l'exposition inégale aux chocs et stress climatiques nécessite des ressources spécifiques.

Cette séance mettra l'accent sur les efforts législatifs, budgétaires et de contrôle que les parlements peuvent déployer pour combler le déficit de financements climatiques et soutenir la réforme des institutions financières mondiales afin d'améliorer l'accès au financement climat, en particulier pour les pays en développement, conformément aux recommandations du document final de la réunion parlementaire de l'UIP organisée à l'occasion de la COP28, et aux récentes [résolutions](#) de l'UIP sur le climat. Elle identifiera également de réelles possibilités pour les pays développés de soutenir les besoins d'adaptation des pays en développement.

Questions à débattre :

- Quels sont les principaux obstacles financiers à l'action climatique en faveur de l'objectif 13 ? De quels types de soutien les parlements ont-ils besoin pour lever ces obstacles ?
- Comment mieux soutenir les initiatives d'adaptation, notamment dans les pays en développement, afin de garantir le renforcement de la résilience à long terme face aux effets croissants du climat ?
- Comment les parlements des pays développés et des pays en développement peuvent-ils travailler de concert pour convenir d'objectifs collectifs en matière de financement climatique, notamment pour l'adaptation ?

Modérateur :

M. David McGuinty, parlementaire, Chambre des communes du Canada, Président de la Commission permanente des Affaires de Nations Unies de l'UIP

Présentateurs :

Mme Ligia Noronha, Sous-Secrétaire générale et Cheffe du Bureau de New York du PNUE

M. Marc Ó Cathasaigh, député, Oireachtas d'Irlande

Expert de la société civile

12 h 50 Clôture

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP